



Les AFC d'Arras et environs affrètent un bus pour la Manif pour tous européenne du dimanche 2 février 2014 à Paris. Nous vous invitons à y participer.

**Aucune voix ne doit manquer pour défendre l'enfant et la famille !
Tous le 2 février prochain à Paris !**

Venez le 2 Février à Paris dire :

Non à la PMA sans Père,
Non aux mères porteuses,
Non à l'idéologie du genre à l'école,
Non à l'éducation à la sexualité en maternelle et primaire...
Non à la réduction du congé parentale,
Non à la fiscalité anti-famille (Individualisation de l'impôt, suppression de parts fiscales, baisse du quotient familial...)

Oui à la filiation Père-Mère !
Oui à l'intérêt supérieur de l'enfant !
Oui à une Politique Familiale qui soutient !
Oui au Respect de la Famille et à sa protection !
Oui à une école qui instruit !

**Le droit à l'enfant n'existe pas :
c'est pourquoi La Manif Pour Tous refuse
la PMA pour les couples de femmes
dans le projet de loi famille comme ailleurs !**

Vous trouverez ci-dessous le bulletin d'inscription à la manifestation. Si vous comptez y participer, veuillez ne pas tarder à nous le retourner accompagné de votre règlement.

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA MANIFESTATION DU DIMANCHE 2 FEVRIER 2014 A PARIS

- **Départ : Arras, Place de Marseille à 10h00** (arrivée Paris, vers 13h30)
- **Retour : Arras, Place de Marseille vers 21h00**
- **Prévoir : tenue neutre et pratique, pique-niques (midi et soir)**
- **Prenez vos drapeaux LMPT**
- **Adulte : 15€ Jeune (12 à 26 ans) : 10 € Famille (2A+ 4J) : 50€**
- **NB : cette contribution financière ne doit pas constituer un obstacle à votre participation à la Marche.**
- **N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté financière.**

- Renseignements : c.boiry@gmail.com www.lamanifpourtous.fr
- Réservations : par courrier : AFC 10 rue de l'Eglise 62158 Bavincourt
- Conditions de réservation : pour le lundi 27 janvier 2014, au plus tard (merci de ne pas tarder à vous inscrire)
 - Envoyer le coupon ci-dessous et le montant par chèque à l'ordre de « AFC Arras et environs ».
 - Indiquer lisiblement l'adresse mail pour recevoir confirmation et infos complémentaires.
 - La réservation des mineurs doit être accompagnée de l'autorisation parentale signée.
 - Les désistements ne seront pas remboursés.
 - Proposition ouverte aux : adhérents AFC ou non, individuels, familles...sauf groupes.

✂-----

Adresse mail :

Nom.....Prénom.....

Famille (nom).....et Nombre de participants :.....âges :.....

Adresse :

Numéro de téléphone portable :

INSCRIPTION POUR MINEUR
M., Mme.....parents de.....née(e).....
l'autorisent à participer au voyage « Manif pour tous du 02 février 2014 » avec le groupe AFC d'Arras sous l'autorité de M. et Mme..... pendant le transport et la marche dans Paris.
SIGNATURE :

M., Mme....., ne participant pas au voyage, s'associent par un don (envoi d'un reçu).

Règlement par chèque d'un montant de : € à l'ordre de AFC d'ARRAS ET ENVIRONS.

Information complémentaire :

"La PMA ne figurera pas dans la loi famille." Cette déclaration de la ministre déléguée à la famille, Dominique Bertinotti, sur le plateau de BFM TV le 3 janvier, est une bonne nouvelle pour les défenseurs de l'intérêt supérieur de l'enfant, celui d'être reconnu issu d'un père et d'une mère, de les connaître et d'être élevé par eux. Une loi ne peut priver délibérément des enfants de père !

Cette annonce de la Ministre confirme le recul du gouvernement sur cette revendication du lobby LGBT (Lesbiennes, Gays, Bisexuels et Transsexuels) qui était initialement prévue dans le cadre du projet de loi Taubira sur le mariage et l'adoption pour les couples de même sexe.

La Manif Pour Tous s'en félicite : "Il est clair que notre opposition déterminée à ce projet pèse sur le gouvernement en cette année d'échéances électorales et de difficultés sociales" analyse Ludovine de la Rochère, Présidente de La Manif Pour Tous, qui poursuit : « Mais des parlementaires ont annoncé leur intention d'introduire la libéralisation de la PMA par voie d'amendement lors du débat sur le projet de loi famille. Quant à François Hollande, il a annoncé le 28 mars dernier sur France Télévision qu'il suivrait l'avis du CCNE sur le sujet... puis, le 22 septembre dernier, il a très largement renouvelé les membres du CCNE !... » Ainsi, tout reste possible en ce qui concerne la PMA !

Méfions-nous !

Et si la PMA était ouverte aux couples de femmes, la GPA (gestation par autrui) serait ensuite ouverte aux couples d'hommes au nom de l'égalité dans l'accès à la procréation...

La Manif Pour Tous appelle donc à manifester dimanche 2 février pour le droit de l'enfant à avoir un père et une mère, contre la filiation bidon et contre la marchandisation de la femme et de l'enfant.

<http://lamanifpourtous.fr/>

Oui, ONLR

La Manif Pour Tous est un mouvement spontané, populaire et divers qui s'oppose à la généralisation de la PMA, à la GPA (mères porteuses), à l'enseignement du concept de genre tout en condamnant toute forme d'homophobie. Née en octobre 2012 pour marquer le refus du peuple français de la loi Taubira dont elle demande toujours l'abrogation, La Manif Pour Tous a rassemblé des foules immenses lors d'événements historiques pour rappeler que le mariage Homme-Femme et la filiation Père-Mère-Enfant constituent les fondements de la société et de son avenir.